



Salva

Détecteur avertisseur de fumée

comme élément de rechange pour Salva KNX (70405, 70406) ou pour une installation sans KNX

Caractéristiques techniques et instructions d'installation

Numéro d'article 70409



elsner[®]
elektronik

Elsner Elektronik GmbH Technologie de la commande et de l'automatisation
Sohlegrund 16
75395 Ostelsheim
Allemagne

Tél. +49 (0) 70 33 / 30 945-0 info@elsner-elektronik.de
Fax +49 (0) 70 33 / 30 945-20 www.elsner-elektronik.de

Service technique : +49 (0) 70 33 / 30 945-250



En cas d'utilisation comme élément de rechange, consultez le chapitre Utilisation comme élément de rechange pour détecteurs de fumée KNX, page 13.

1. Description

Salva peut être utilisé comme un détecteur de fumée autonome ou comme un élément de rechange pour les détecteurs de fumée Salva KNX TH et Salva KNX basic.

Le capteur avertisseur de fumée est équipé d'une technique sensorielle d'évaluation pour une détection incendie précoce et fiable. L'alarme est émise sous forme de signal sonore local.

En cas d'utilisation de **Salva** comme élément de rechange pour les détecteurs de fumée KNX, la platine des capteurs KNX est insérée dans l'appareil de remplacement (voir *Utilisation comme élément de rechange pour détecteur avertisseur de fumée KNX*, page 13).

Fonctions :

- **Capteur avertisseur de fumée** à détection optique selon le principe de la lumière diffuse, certifié EN 14604:2005/AC:2008 et 1172-CPR-150013.
Émission locale de signal d'alarme sonore (avertissement sonore minimum 85 dB) et transmission au bus KNX. Acquiescement local de l'alarme
- Émission **d'alarme de fumée**
- Mesure d'encrassement de l'enceinte de détection de fumée et affichage de l'encrassement suivant la directive UL
- Alimentation électrique par batterie (9 V). Une capacité insuffisante de la batterie est signalée d'une manière visuelle et auditive pendant 30 jours
- Sécurité de fonctionnement élevée par auto-test automatique complet de l'ensemble du système électronique et mesure séparée d'énergie
- Signalement de dysfonctionnements localement
- Protection contre les fausses alarmes grâce à une chambre de mesure performante et prise en compte des changements de température (mais ce n'est pas un détecteur de température de fumée).

1.0.1. Contenu de la livraison

- Capteur (boîtier avec socle)
- Batterie 9 V
- 2 vis et 2 chevilles pour le montage (Utilisez impérativement du matériel de fixation adapté au support)
- 2 vis courtes à tête fendue pour le montage de la platine (en cas d'utilisation comme élément de rechange)

1.1. Caractéristiques techniques

Boîtier	ABS (acrylonitrile butadiène styrène), verre
Couleur	Blanc / translucide
Montage	Apparent
Type de protection	IP 30
Dimensions	Ø env. 113 mm, hauteur env. 58 mm
Poids	env. 280 g
Température ambiante	Exploitation -10...+60 °C, stockage -10...+60 °C
Humidité (de l'air) ambiante	90% max. rF, éviter la condensation
Tension de service	9 V (Batterie)
Détecteur avertisseur de fumée :	
Principe de détection	Effet Tyndall (optique)
Affichage de l'alarme	visuelle (LED rouge) et sonore (signal sonore >85 dB(A) / 3 m)
Dispositions respectées	EN 14604:2005
Superficie maxi surveillée	60 m ² jusqu'à une hauteur de 6 m
Vitesse de l'air	20 m/s maxi
Sensibilité de réponse	généralement 0,15 dB/m
Aptitude du détecteur au stockage	2 ans maxi

Le produit est certifié conforme aux normes des directives CE en vigueur.

2. Installation et mise en service

2.1. Informations sur l'installation



L'installation, le contrôle, la mise en service et le dépannage de l'appareil sont strictement réservés aux électriciens qualifiés.



ATTENTION ! **Tension électrique !**

L'appareil contient des composants sous tension sans protection.

- Respecter les dispositions nationales.
- Mettre toutes les lignes montées hors tension puis prendre les mesures de sécurité qui s'imposent afin d'éviter une mise en marche accidentelle.
- Si l'appareil est endommagé, il est interdit de le mettre en service.
- Mettre l'appareil ou l'installation hors service puis le sécuriser afin d'éviter toute utilisation accidentelle lorsqu'il n'est plus possible de garantir un fonctionnement sans danger.

L'appareil a exclusivement été conçu pour une utilisation conforme. En cas de modification non conforme ou de non-respect du manuel d'utilisation, tout droit à la garantie ou garantie légale cesse.

Après avoir déballé l'appareil, immédiatement l'examiner afin de déterminer tout dommage mécanique. En cas d'avaries de transport, veuillez en informer immédiatement le fournisseur.

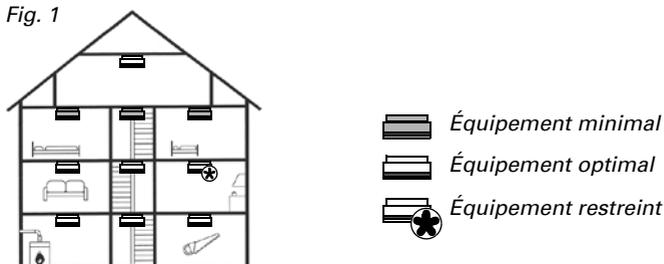
L'appareil ne peut être utilisé que comme une installation fixe, c'est-à-dire uniquement s'il est monté dans une installation, après l'achèvement de tous les travaux d'installation et de mise en service, et uniquement dans un environnement prévu à cet effet.

La société Elsner Elektronik décline toute responsabilité pour d'éventuelles modifications des normes et standards appliqués après la date de parution du présent manuel.

2.2. Emplacement du montage

2.2.1. Équipement du bâtiment avec des détecteurs-avertisseurs de fumée

Fig. 1



Des détecteurs avertisseurs de fumée doivent être installés en tant que protection minimale dans les chambres à coucher et les couloirs ou les corridors afin de garantir votre réveil la nuit en cas d'alarme de fumée. Dans les bâtiments à plusieurs étages, au moins un détecteur avertisseur de fumée doit être également prévu à chaque étage dans le couloir. Veuillez consulter d'autres directives d'installation figurant dans la norme DIN 14676.

2.2.2. Positionnement et distances

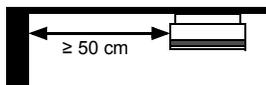
Monter le détecteur avertisseur au plafond de la pièce. Les caractéristiques de détection de détecteur avertisseur sont optimales si le montage est effectué au milieu de la pièce.



AVERTISSEMENT !

Tension du réseau dans des câbles encastrés !

- Lors de la fixation de l'appareil à l'aide de vis, s'assurer dans un premier temps qu'aucune conduite électrique ne traverse l'emplacement de montage !

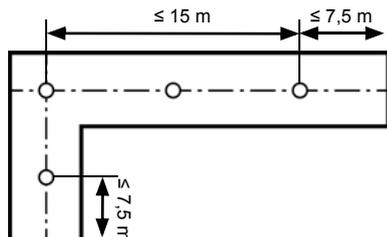


Respecter une distance minimale de 50 cm par rapport aux :

- murs
- éclairages

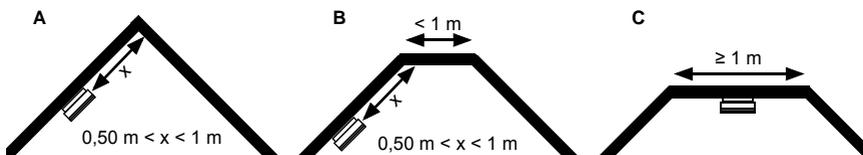
Pièces de petite dimension : S'il est impossible de respecter la distance minimale par rapport au mur, monter le détecteur au mur. Respecter dans ce cas une distance minimale de 0,50 m et maximale de 1 m par rapport au plafond.

Couloirs et corridors :



Dans les pièces et les couloirs tout en longueur, installer le premier détecteur à une distance maximale de 7,50 m par rapport à l'extrémité de la pièce. Répartir au moins trois détecteurs sur 15 m de couloir. Monter le détecteur au milieu des angles et des inter-sections du couloir.

Pointe de pignon :



A + B : Dans le cas de pignons en pointe et de pignons aplatis avec une surface de plafond d'une largeur inférieure à 1 m : Monter le détecteur à 0,50 m minimum et 1 m maximum de la pointe.

C : Dans le cas de pignons aplatis avec une surface de plafond d'une largeur supé-

Pièces avec galerie : Installer un détecteur supplémentaire sous la galerie si celle-ci mesure plus de 2 m de long et de large et si sa superficie est supérieure à 16 m².

Plafond segmenté : Dans le cas de zones individuelles au plafond (p. ex. séparées par des poutres) dont la profondeur est supérieure à 0,20 m et la superficie est supérieure à 32 m², installer un détecteur dans chacune de ces zones (au plafond et sur les poutres).



L'appareil est homologué uniquement pour des zones intérieures.

Ne pas monter dans des pièces où la température est inférieure à -10 °C ou supérieure à +50 °C ! Éviter la condensation.



Ne pas monter dans des pièces où, dans des conditions normales, un dégagement intense de vapeur d'eau a lieu (p. ex. cuisine, salle de bain, WC) !



Ne pas monter à proximité de foyers de combustion et de cheminées ouvertes !



Ne pas monter à proximité de puits d'aération (p. ex. système de climatisation ou de ventilation) !



Ne pas peindre le détecteur avertisseur de fumée !

2.3. Conception de l'appareil

2.3.1. Vue extérieure

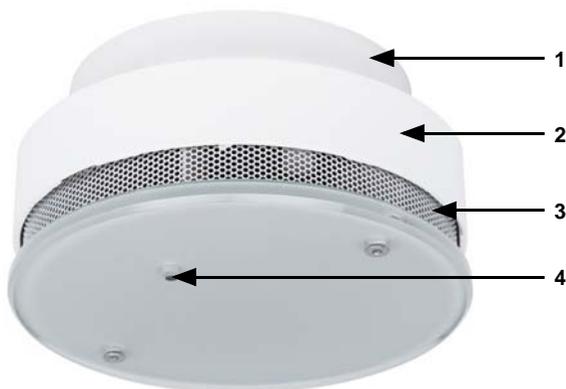


Fig. 2

- 1 Socle
- 2 Boîtier avec l'électronique et la batterie
- 3 Ouvertures d'amenée d'air
- 4 Tige « guide lumière » : LED rouge pour Signaux de fonctionnement et d'alarme, page 13 et touche pour Test de fonctionnement, page 10

2.3.2. Socle

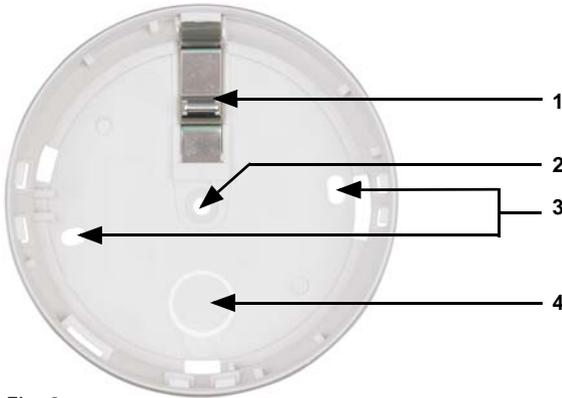


Fig. 3

- 1 Sécurité de montage de la batterie (sans la batterie, le boîtier ne peut pas être fermé)
- 2 Ouverture de fixation avec 1 vis
- 3 Ouvertures de fixation avec 2 vis (distance 67 mm)
- 4 Traversée pour ligne de bus

2.3.3. Vue intérieure boîtier



Fig. 4

- 1 Batterie

2.4. Installation de l'appareil

2.4.1. Instructions de montage et de mise en service

Ne jamais exposer l'appareil à l'eau (p. ex. pluie) ou à la poussière (p. ex. poussière de perçage). Cela peut endommager l'électronique et la technique sensorielle. L'hygrométrie relative de l'air ne doit pas dépasser 93%. Éviter la condensation.

2.4.2. Préparation du montage et montage du socle

Déterminez l'emplacement de montage sur le plafond de la pièce. Veuillez alors observer les instructions du chapitre *Emplacement du montage*, page 4.



ATTENTION !

Risque de blessures en cas de fixation incorrecte !

En cas de fixation incorrecte, l'appareil peut tomber et blesser des personnes.

- Lorsque vous choisissez l'endroit du montage, prenez en compte la limite de charge du support.
- Utilisez le matériel de fixation adapté au support.

Lors de l'utilisation des vis et des chevilles fournies, percez à l'aide d'une perceuse 6 mm des trous distants de 67 mm (en cas de montage à l'aide de deux vis). Utilisez le socle du détecteur avertisseur de fumée comme gabarit. Introduisez les chevilles dans les trous de perçage.



Fig. 5

Le boîtier est desserré du socle par rotation dans le sens inverse horaire.

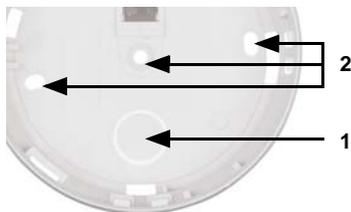


Fig. 6

Lors du remplacement: Brisez l'ouverture prévue dans le socle pour la ligne de raccordement (1) et faites-y passer le câble.

Vissez au plafond le socle du détecteur avertisseur de fumée (n° 2, ouvertures pour vis).

Vous pouvez également fixer le socle du détecteur au plafond à l'aide de patins collants double face (reconnus par le VdS). Avant d'utiliser le patin collant, contrôler avec soin la capacité de charge et l'aptitude à l'adhérence de l'état de surface du plafond dans la durée. Le cas échéant, effectuer un essai de collage. Une adhésivité optimale n'est possible que sur des supports propres.

Retirez le film de protection sur une face du patin collant et appuyez au milieu du socle du détecteur sur le patin pour le coller fermement. Retirez ensuite le film de protection sur l'autre face et fixez le socle en appuyant avec force sur le plafond.

2.4.3. Raccordement

L'alimentation électrique du détecteur avertisseur de fumée est assurée par une batterie de 9 V.



AVERTISSEMENT !

Risque d'explosion en cas de manipulation incorrecte de la batterie !

Les fuites de la batterie entraînent des dommages matériels.

- Ne pas recharger les batteries.
- Ne pas mettre les batteries en court-circuit.
- Ne pas forcer l'ouverture des batteries ou les endommager
- Ne pas mettre les batteries en contact avec le feu, l'eau ou des températures élevées.



ATTENTION !

Ne pas utiliser d'accumulateurs ou de blocs d'alimentation pour assurer une alimentation électrique !

- En cas d'alimentation sur le secteur, l'appareil serait hors service suite à une panne secteur et il ne pourrait pas signaler un incendie.
- En raison de la tension plus faible de l'accumulateur, l'appareil signalerait une capacité insuffisante de la batterie.



Fig. 7

1. Raccordez la batterie (respectez la polarité !) et placez-la dans son compartiment.

2.4.4. Terminer le montage



Fig. 8

Placez le boîtier sur le socle et bloquez-le en effectuant une rotation dans le sens horaire.

Vérifiez que la LED clignote et effectuer un test de fonctionnement.

> *Test de fonctionnement*, page 10

3. Maintenance

Dans certains Länder fédéraux, les réglementations relatives aux constructions rendent les propriétaires de maisons et d'appartements responsables de l'installation et de l'aptitude au fonctionnement des détecteurs avertisseurs de fumée (voir www.rauchmelder-lebensretter.de). Une maintenance doit être effectuée au moins tous les ans, elle inclut conformément à la norme DIN 14676 un contrôle visuel, un contrôle de fonctionnement et, le cas échéant, un remplacement des batteries. En outre, un test de fonctionnement doit être néanmoins effectué au plus tard après 1 an en cas d'absence prolongée.



Éliminez la batterie usagée et l'appareil conformément à la réglementation afin de permettre le recyclage de précieuses ressources. N'éliminez pas la batterie et l'appareil avec les ordures ménagères ou les déchets des entreprises et des services publics.

3.1. Test de fonctionnement



ATTENTION !

Risque de lésion auditive !

Lors des tests de fonctionnement (pression sur la tige « guide lumière »), un bruit fort et strident est émis (au moins 85 dB).

- Respectez une distance minimale de 50 cm entre le détecteur avertisseur de fumée et votre oreille.

1. Réalisation du contrôle visuel :

Vérifiez alors les points suivants :

- L'appareil se trouve-t-il à l'emplacement prévu ?
- Les ouvertures d'entrée de la fumée sont-elles propres ? – Le cas échéant, retirez la poussière. Ne pas peindre l'appareil.
- L'outil est-il exempt de dommages mécaniques ? – Remplacez l'appareil s'il est endommagé.

2. Réalisation du contrôle de fonctionnement :



Fig. 9

Appuyez pendant au moins 1 seconde sur la tige « guide lumière ».

Si ce test de fonctionnement est concluant, un signal sonore retentit. Le détecteur avertisseur fonctionne correctement. Si aucun signal sonore ne retentit, l'appareil n'est pas utilisable. Dans ce cas, remplacez la batterie et effectuez à nouveau un test de fonctionnement. Si aucun signal sonore n'est toujours pas émis, l'appareil est défectueux et il doit être remplacé.



Conformément à la norme DIN 14604, les détecteurs avertisseurs de fumée doivent être remplacés par des détecteurs-avertisseurs de fumée neufs au plus tard après 10 ans.

3.2. Changer la batterie

L'appareil est alimenté en tension de 9 V par une batterie. Une capacité insuffisante de la batterie est signalée d'une manière visuelle et auditive pendant 30 jours.



Fig. 10

Séparez de son socle le détecteur avertisseur de fumée en effectuant une rotation dans le sens anti-horaire.



Fig. 11

Raccordez une batterie neuve au détecteur avertisseur de fumée (respectez la polarité !) et placez-la dans son compartiment.



Fig. 12

Placez le boîtier avec la batterie neuve sur le socle et bloquez le boîtier en effectuant une rotation dans le sens horaire.

Vérifiez que la LED clignote et effectuer un test de fonctionnement.

> *Test de fonctionnement*, page 10

3.2.1. Types de batterie



AVERTISSEMENT !

Risque d'explosion en cas de remplacement incorrect de la batterie !

- Remplacement uniquement par une batterie au lithium du type FDK CP-V9Ju.
- Ne pas utiliser d'accumulateurs ou de blocs d'alimentation pour l'alimentation électrique ! afin de garantir une tension suffisamment élevée et une continuité de l'alimentation même en cas de panne secteur.
- Ne pas recharger les batteries et ne pas les mettre en court-circuit.
- Ne pas forcer l'ouverture des batteries ou les endommager et ne pas les mettre en contact avec le feu, l'eau ou des températures élevées.

Type de batterie reconnu	FDK CP-V9Ju N'utiliser que des batteries au lithium
Durée de vie moyenne	env. 10 ans (en général), dans des conditions normales conformes à la norme EN 14604



Éliminez la batterie usagée et l'appareil conformément à la réglementation afin de permettre le recyclage de précieuses ressources. N'éliminez pas la batterie et l'appareil avec les ordures ménagères ou les déchets des entreprises et des services publics.

4. Fonctions d'alarme sur l'appareil

4.1. Silence alarme (Acquittement)



Fig. 13

L'alarme peut être coupée en appuyant sur la tige « guide lumière » qui clignote.

Ensuite, seule la LED clignote encore toutes les 10 secondes. Après env. 10 minutes, l'appareil revient à l'état normal de fonctionnement.

4.2. Mémoire des alarmes

Une alarme est conservée 24 heures dans l'appareil. Pendant cette période, la LED clignote brièvement 3 fois toutes les 43 secondes. La mémoire des alarmes peut être ré-initialisée en appuyant une fois sur la tige « guide lumière » (LED rouge).

4.3. Signaux de fonctionnement et d'alarme

Fonction / signification	Signal sonore	LED rouge
État de fonctionnement normal (Auto-test automatique)	Aucun signal sonore	Clignote toutes les 40 secondes
État d'alarme	Bip intense intermittent toutes les 0,5 seconde	Clignote 2x par seconde
Dysfonctionnement/ encrassement	3x signal sonore court toutes les 40 secondes	LED éteinte
Affichage remplacement des batteries	1x Signal sonore court toutes les 40 secondes	Clignote toutes les 40 s en même temps que le signal sonore
Silence alarme (Acquittement)	Aucun signal sonore	Clignote toutes les 10 secondes
Mémoire alarmes activée (c.-à-d. état d'alarme effectif au cours des dernières 24 h)	Aucun signal sonore	Clignote toutes les 43 secondes 3x
Test de fonctionnement	Bip intense intermittent	Clignote 2x par seconde tant que la tige « guide lumière » est maintenue enfoncée

5. Utilisation comme élément de recharge pour détecteur avertisseur de fumée KNX



Fig. 14

1. Séparez de son socle le détecteur avertisseur de fumée en effectuant une rotation dans le sens anti-horaire.

2. Séparez l'appareil du bus et retirez la batterie.



Fig. 15

3. Retirez les deux vis à tête fendue qui maintiennent la platine.



Fig. 16

4. Retirez la platine du boîtier.
Prenez alors la platine au niveau de la connexion enfichable afin de ne pas déformer les broches sensibles.



Fig. 17

5. Enfichez la platine dans l'élément de recharge. La connexion enfichable doit être alors refermée. Fixez la platine sur les espaceurs à l'aide de vis:

6. Rebranchez l'appareil sur le bus.

7. Mettez en place la batterie.



Fig. 18

8. Placez le boîtier sur le socle et verrouillez-le en effectuant une rotation dans le sens horaire.

9. Vérifiez que la LED clignote et effectuer un test de fonctionnement.

> *Test de fonctionnement*, page 10

Indication:

Après l'application de la tension de bus, l'appareil se trouve pendant quelques secondes dans la phase d'initialisation. Dans cette période ne peut être reçue ou envoyée aucune information par le bus.